



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>51012</b>	De <b>M. Jean-François Lamour</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Paris )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Handicapés		<b>Ministère attributaire</b> > Personnes handicapées
<b>Rubrique</b> >décorations, insignes et emblèmes	<b>Tête d'analyse</b> >création	<b>Analyse</b> > médaille. accompagnement du handicap.
Question publiée au JO le : <b>04/03/2014</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>16/06/2015</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-François Lamour appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur le souhait exprimé par certains représentants du monde associatif d'honorer les personnes engagées dans l'accompagnement du handicap par la création d'une médaille de l'accompagnant. Il lui demande si un tel dispositif peut être envisagé pour donner à l'accompagnement du handicap la place qui lui revient dans le système français des récompenses honorifiques.